



القرض الشعبي الجزائري
ⵎⵔⵉⵎⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔⵉⵏ | ⵎⵓⵙⵏⵉⵎⵏ
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

**Attestation des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers Arrêtés au 31
Décembre 2025**

OUZZANI Samir et LABANDJI Ahmed Experts comptables et CAC agréés.

MM. Ahmed LABANDJI et Samir OUZZANI
Commissaires aux comptes

**OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DU CREDIT POPULAIRE
D'ALGERIE SPA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

En application du règlement de la COSOB N° 2000/02 du 20 janvier 2000 relatif aux informations à publier par les sociétés dont les actions sont cotées en bourse, nous avons procédé à un examen limité des états financiers de la société CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE Spa au 31 décembre 2025, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 23 avril 2026, sous sa responsabilité, avec un total actif/passif d'un montant de 3 215 984 895 672 DA et un résultat net bénéficiaire de 48 247 152 722 DA.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des états financiers, de la situation financière et des informations fournies par les organes sociaux du CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE Spa.

Sur la base des conclusions de notre audit limité, les états financiers, au regard des règles et principes comptables en vigueur sont, sous réserves, dans leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et patrimoniale du CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE Spa au 31 décembre 2025.

Fait à Alger, le 17 mai 2026

M. OUZZANI Samir

Samir OUZZANI
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cité des 440 Logis, Bt 10, Etage 03, appt N°01
Ain Maïha - Gué de Constantine (Alger)

M. LABANDJI Ahmed

